


# COVID-19 : Gestion pour les kinésithérapeutes

Information Coronavirus

Covid - 19



## Les Télésoins en kinésithérapie

Conditions ?	Pour qui ?	Quels actes ?	Facturation ?
<ul style="list-style-type: none"><li>● Patients déjà suivis avant la mise en place du télésoin</li><li>● <b>Nouveau patient :</b> Le premier soin doit être effectué au domicile en attendant la réouverture des cabinets</li><li>● Possibilité de maintenir la continuité des soins si le Kinésithérapeute considère cela nécessaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Tous les patients dont l'état et la situation le permettent</li><li>● Le patient doit être informé du déroulement du télésoin</li><li>● Accord obligatoire du patient</li><li>● <b>Patient Mineur :</b> Présence d'un parent majeur ou une personne majeure autorisée</li><li>● <b>Patient dépendant :</b> Présence d'un aidant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Pas de bilans initiaux ou de renouvellement en télésoin</li><li>● Télésoin effectué par vidéo-transmission en direct</li><li>● Logiciel de télésoin offert </li><li>● Liste des actes de télésoin autorisés</li></ul> <p><a href="#">Télécharger le résumé</a></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Actes de télésoin pris en charge à 100% par la caisse en Exonération 3 : Soins particuliers exonérés</li><li>● Transmission de la feuille de soins</li><li>● Pratique du Tiers Payant conseillé</li></ul>

# COVID-19 : Actes de kinésithérapie autorisés en télésoin

Rééducation d'un membre et de sa racine, quelles que soient la nature et la localisation de la pathologie traitée	AMS	7,5
Rééducation de tout ou partie de plusieurs membres, ou du tronc et d'un ou plusieurs membres	AMS	9,5
Rééducation du rachis et/ou des ceintures quelles que soient la nature et la localisation de la pathologie traitée (la cotation est la même quand la pathologie rachidienne s'accompagne d'une radiculalgie n'entraînant pas de déficit moteur)	AMS	7,5
Rééducation de l'enfant ou de l'adolescent pour déviation latérale ou sagittale du rachis	AMS	7,5
Rééducation des malades atteints de rhumatisme inflammatoire (pelvispondylite, polyarthrite rhumatoïde...) :		
- Atteinte localisée à un membre ou le tronc	AMK	7,6
- Atteinte de plusieurs membres, ou du tronc et d'un ou plusieurs membres	AMK	9
Rééducation abdominale pré-opératoire ou post-opératoire	AMK	7,6
Rééducation abdominale du post-partum	AMK	7,6
Rééducation maxillo-faciale en dehors de la paralysie faciale	AMK	7,6
Rééducation pour insuffisance veineuse des membres inférieurs avec retentissement articulaire et/ou troubles trophiques	AMK	7,6
Rééducation pour artériopathie des membres inférieurs	AMK	7,6
Rééducation de l'hémiplégie	AMK	9
Rééducation des affections neurologiques stables ou évolutives pouvant regrouper des déficiences diverses (commande musculaire, tonus, sensibilité, équilibre, coordination...) en dehors de l'hémiplégie et de la paraplégie		
- localisation des déficiences à un membre et sa racine	AMK	8,3
- localisation des déficiences à 2 membres ou plus, ou d'un membre et à tout ou partie du tronc et de la face	AMK	10
Rééducation des maladies respiratoires, obstructives, restrictives ou mixtes (en dehors des situations d'urgence)	AMK	8,3